

# Les ressources de l'eau thermale

Le cluster Innovatherm vient d'être créé pour « développer de l'innovation » autour de l'eau thermale en Auvergne, dans le secteur médical et dans toutes les activités impliquant les stations thermales et leurs ressources.

**Marlène Lestang**  
marlene.lestang@centrefrance.com

Ça ne coule pas encore de source mais l'idée d'exploiter la chaleur des eaux thermales pour se chauffer fait son chemin en Auvergne. On imagine aussi, en plus des énergies renouvelables, l'utilisation de ces mêmes eaux dans d'autres domaines que les cures : agroalimentaire, nutrition, probiotiques, compléments alimentaires ; beauté, cosmétologie ; tourisme de bien-être, etc.

Toutes ces pistes pourront être étudiées dans le cadre de l'association Innovatherm, créée en octobre et labellisée « cluster d'excellence Auvergne », pour trois ans, par le conseil régional. Une satisfaction pour Jérôme Phelipeau, son président, aussi PDG de la Compagnie de Vichy : « C'est la première fois que le thermalisme est reconnu comme secteur économique et plus seulement dans le cadre du tourisme. »

**« Ce volet recherche et développement manquait dans nos entreprises »**

L'idée d'Innovatherm a jailli du GIE Auvergne Thermale Qualité, suite aux « excellents » résultats de l'étude PACThe (\*) coordonnée par le centre Jean-Perrin. « Des recherches ont montré l'intérêt de la médecine thermique



**APPLICATION.** Le cluster Innovatherm mise sur le développement de produits, soins ou programmes de prévention santé validés scientifiquement. PHOTO D'ILLUSTRATION CHRISTIAN STAVEL

sur la prise en charge des soins de suite et la prévention des maladies chroniques. Le cluster va permettre d'inventer de nouveaux produits et formats de cure en Auvergne, pour passer du positionnement de stations thermales à celui de stations de pleine santé. »

Innovatherm compte aussi « élargir le champ de réflexion, pour trouver comment favoriser le développement économique des stations en valorisant les eaux thermales dans d'autres domaines. Il y a des emplois et des investissements à faire », assure Jérôme Phelipeau.

« Il manquait ce volet recherche et développement dans nos entreprises thermales », rappelle Pierre Jal, secrétaire du cluster et directeur de Thermauvergne.

## **Au moins deux projets par an**

Déjà, des sociétés comme 3i Nature, spécialiste des compléments alimentaires à Saint-Bonnet-de-Rochefort (Allier), et Electre de France, à Saint-Flour (Cantal), qui a vocation à construire des centrales biomasse, ont rejoint les exploitants thermaux au sein du cluster. « L'objectif est d'ap-

porter la connaissance sur la partie de la ressource thermale réutilisable en terme énergétique », explique Olivier Bouttes, le patron d'Electre, qui a deux projets en cours, à Chaudes-Aigues (Cantal) et dans le Sancy.

Un ingénieur projet a été recruté en février, avec le soutien financier de la Région. Le cluster devra présenter au moins deux projets collaboratifs par an, impliquant au moins deux de ses entreprises. ■

(\*) Programme d'accompagnement et de réhabilitation post-thérapeutiques pour les femmes en rémission complète de leur cancer du sein en milieu thermal.

**« Il y a des emplois et des investissements à faire en valorisant les eaux dans d'autres domaines. »**



**JÉRÔME PHELIPEAU**  
Président du cluster Innovatherm